



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 mars 2020

Avis de proposition

Proposée par Monsieur Jean-François Gosselin
Chef de l'Opposition officielle
Conseiller municipal du district électoral de Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Appuyée par Monsieur Stevens Mélançon
Président de l'Arrondissement de Beauport
Conseiller municipal du district électoral de la Chute-Montmorency-Seigneurial

Attendu que le gouvernement Legault a transmis, dans les dernières semaines, ses questions et commentaires dans le cadre de la *Construction d'un tramway sur le territoire de la ville de Québec dans le cadre du projet de réseau structurant de transport en commun.*

Attendu que dans le document *PR-5.1, Questions et commentaires*, on y recense 147 questions et commentaires auxquels la Ville de Québec devra répondre pour continuer de faire cheminer son projet.

Attendu que plusieurs questions qui sont posées à la Ville de Québec par le gouvernement du Québec ont antérieurement été posées par les élus de l'Opposition officielle sans que les réponses ne soient fournies.

Attendu que les questions et commentaires qui sont formulés par le gouvernement du Québec devront être impérativement répondues par le biais d'informations vérifiées et vérifiables.

Attendu que dans le document *PR-5.1, Questions et commentaires*, on fait référence aux documents et études suivantes : *l'étude d'impact environnemental, l'étude acoustique, l'étude vibratoire, l'étude d'impact sur les déplacements, le rapport d'achalandage, les annexes de l'étude d'impact sur les déplacements et l'analyse comparative des modes de transport lourds.*

Attendu que parmi les sept documents mentionnés-ci haut, seule *l'étude d'impact environnemental* a fait l'objet d'une séance du comité plénier.

Attendu que sur ce seul sujet, le comité plénier a duré trois jours et plus de 300 questions ont été posées, ce qui était du jamais vu à la Ville de Québec, et qui témoigne de la pertinence de tenir l'exercice d'un comité plénier.

Attendu que dans le document *PR-4.1, Avis des experts sur la recevabilité*, le gouvernement du Québec a soumis l'étude d'impact environnemental à 21 ministères, organismes, directions ou services.

Attendu que parmi ces 21 groupes d'experts sollicités dans les balises prévues autour de ce projet, 12 groupes ont jugé l'étude d'impact irrecevable.

Attendu que la Ville de Québec doit maintenant retourner à la planche à dessin pour fournir les réponses manquantes aux 12 groupes d'experts sur des questions fondamentales pour le projet, notamment les coûts, les

- Attendu que** impacts sur les gaz à effets de serre, l'impact sur la circulation, la justification du projet et la géologie pour ne nommer que ceux-là. nous sommes devant le plus grand projet d'infrastructure de l'histoire de la Ville de Québec.
- Attendu que** le maire de Québec, M. Régis Labeaume, a mentionné à plusieurs reprises que 2020 serait l'année où son administration va communiquer.
- Attendu que** le vérificateur général de la Ville de Québec, M. Michel Samson, le ministre responsable de la Capitale-Nationale suppléant, M. Jonatan Julien et le ministre des Transports du Québec, M. François Bonnardel, ont enjoint l'administration Labeaume à mieux communiquer à l'égard de son projet.
- En conséquence,** il est proposé que l'administration Labeaume s'engage à tenir, aussitôt que les réponses aux 147 questions et commentaires seront acheminées aux autorités compétentes, une séance du comité plénier donnant toute la latitude appropriée aux élus pour pouvoir questionner ces nouveaux éléments d'information.

Monsieur Jean-François Gosselin
Chef de l'Opposition officielle
Conseiller municipal du district électoral de
Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Monsieur Stevens Mélançon
Président de l'Arrondissement de Beauport
Conseiller municipal du district électoral de la
Chute-Montmorency-Seigneurial